

L'anglais de l'assurance

RS4233 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	15214
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « l'anglais de l'assurance » a son utilité pour les professionnels de l'assurance qui, vendeurs ou gestionnaires, auraient à tenter de communiquer dans une autre langue que le français. L'anglais reste la langue la plus internationale. Si l'une des difficultés de la relation entre l'assureur et son assuré est dans le vocabulaire utilisé pour bien se comprendre, il en est de même dans la relation avec un client étranger qui a en plus de la défiance envers l'assureur doit surmonter la barrière de la langue.

La certification permet donc d'acquérir une communication aisée dans un environnement professionnel spécifique, celui de l'assurance, supposant des termes techniques propres.

La certification permet également d'appréhender la nature des échanges avec leurs contenus et leurs sujets qui appartiennent à l'Assurance en utilisant une communication en anglais adaptée et efficace.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser le secteur de l'assurance anglo-saxon et International

- Analyser les différences culturelles pour permettre une adaptation de la communication et la rendre plus efficace.
- Analyser les différences en matière de pratiques professionnelles pour permettre d'adapter les processus de travail et faciliter les relations avec les partenaires et clients étrangers.

Communiquer en anglais en

situation professionnelle du secteur de l'assurance, à l'écrit et à l'oral

- Utiliser les méthodes de compréhension écrite pour assurer une lecture active des informations et documentations transmises.
- Renforcer les compétences grammaticales en anglais pour assurer une communication écrite fluide et correcte.
- Développer l'acquisition de terminologie et vocabulaire dans le domaine des assurances pour permettre d'agir utilement en situation professionnelle.
- Utiliser les techniques de rédaction en choisissant les tournures grammaticales et vocabulaires adaptés pour professionnaliser les écrits rendus et les rendre plus clairs et précis.
- Utiliser les méthodes de compréhension orale au téléphone pour permettre d'assurer une communication fluide.
- Utiliser les méthodes de compréhension orale lors de face à face (entretiens ou réunions) pour assurer des relations d'affaires efficaces et harmonieuses.
- Utiliser les techniques de communication en situation de négociation pour faire vivre une relation gagnant- gagnant en anglais.
- Utiliser les techniques de prise de parole en public en langue anglaise pour réussir sa prestation devant un auditoire étranger.

Communiquer en anglais dans la gestion d'une candidature à l'international, à l'écrit et à l'oral

- Rédiger un CV en employant les terminologies anglaises pour l'adapter aux exigences anglo-saxonnes.

- Rédiger la lettre de motivation en utilisant le vocabulaire spécifique au domaine des assurances pour correspondra aux attentes des employeurs.
 - Conduire les entretiens de recrutement en tenant compte des différences culturelles et des terminologies spécifiques au secteur pour optimiser ses chances de réussite.
- Toutes les compétences sont évaluées.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pas de prérequis mais un niveau d'anglais initial est nécessaire.

Niveau B1 dans la classification européenne.

Score minimal de 450 au TOEIC.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.esassurances.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4233/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	41
Montant total engagé	36 443 €
Coût moyen par dossier	889 €
Durée moyenne	20 h
Période	09/2020 – 11/2021
France compétences	100 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.